



FABRICATION  
FRANÇAISE



# PROTECTOR 2L

## AGENT DE PROTECTION ANTI-ADHÉRENT

### PRÉSENTATION

**PROTECTOR 2L** est un agent anti-adhérent, prêt à l'emploi, employé pour la protection du matériel de chantier, des machines ou véhicules contre les projections de béton, mortier, laitance... Il forme un film étanche et invisible après séchage, à longue tenue, qui ne dégrade pas les peintures ou les caoutchoucs. Il permet d'économiser la main d'œuvre de nettoyage et d'entretien, il améliore la longévité des matériels.



### DOMAINES D'APPLICATION

**PROTECTOR 2L** s'applique sur tous les supports exposés aux projections de béton : outillage, pompe, godet, coffrage, malaxeur, bétonnière, machine à projeter, camion toupie... Il est employé pour le stockage prolongé du matériel de chantier, pour la mise hors d'eau de pièces métalliques tels que des engrenages, des chaînes ou des câbles.



### MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Appliquer **PROTECTOR 2L** au pulvérisateur, à la brosse, au rouleau ou au chiffon sur support soigneusement nettoyé pour un résultat parfait. Sec au toucher entre 5 à 10 minutes et protège parfaitement au bout de 45 minutes selon la température ambiante.

CONSOMMATION MOYENNE : 1 litre pour 8 à 10 m<sup>2</sup> selon la porosité du support.

### CONSEILS D'UTILISATION

Sur un support métallique souillé par des projections de béton, il est conseillé de nettoyer avec un décapant type **DECAPOX 2L** avant d'appliquer **PROTECTOR 2L**.



## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide  
Couleur : Brun  
Odeur : Caractéristique  
Masse volumique :  $0.87 \pm 0.01$  kg/dm<sup>3</sup>  
Solubilité : Insoluble

## STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C. Durée de vie : 24 mois.

## SECURITE

Pictogrammes de danger :  GHS07  
Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

## RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.